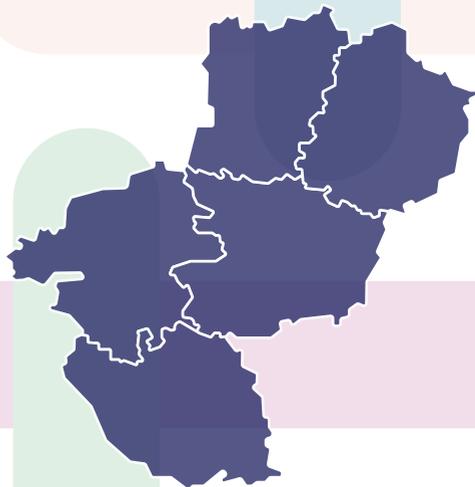
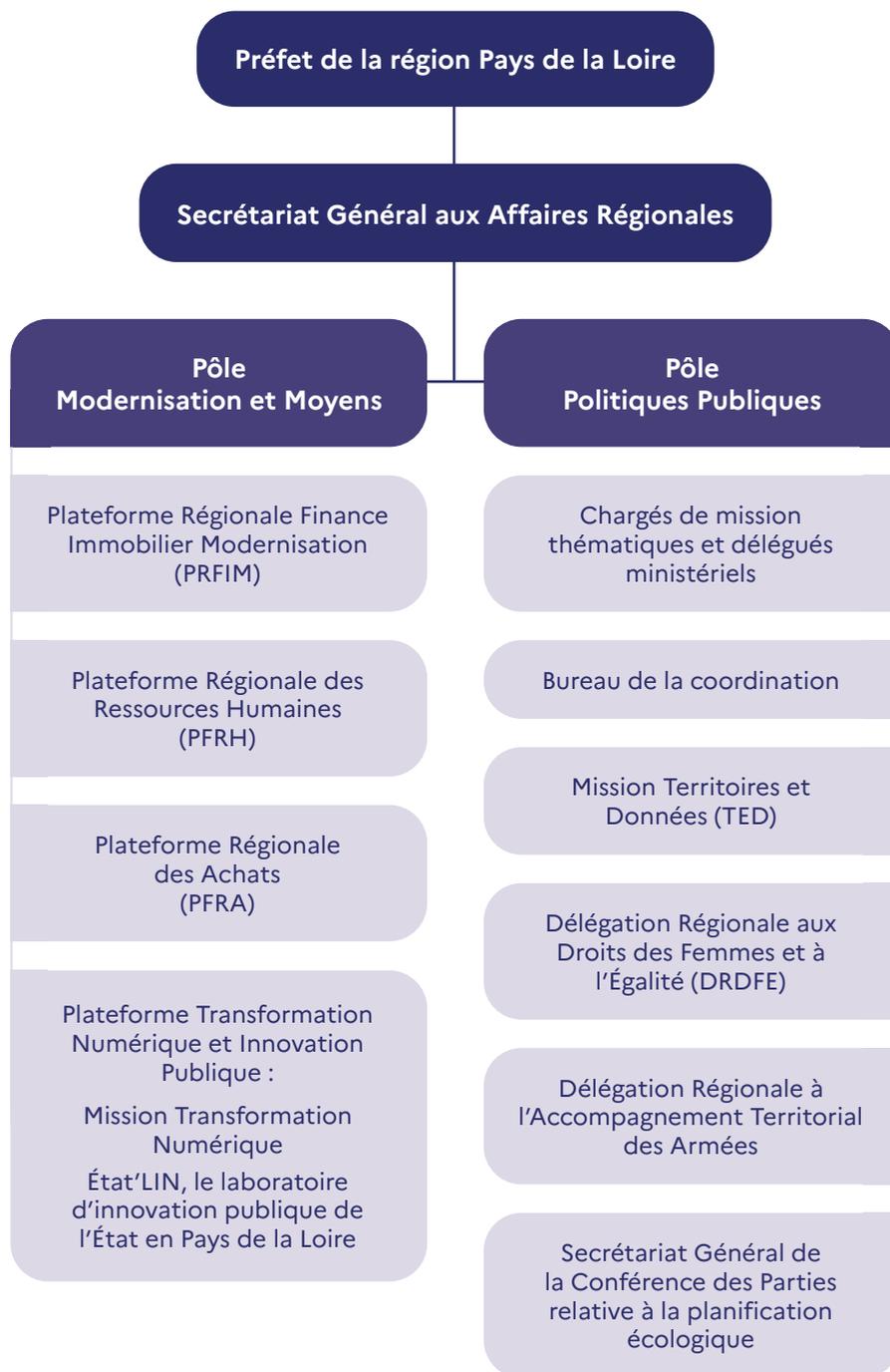


Le Secrétariat Général aux Affaires Régionales en Pays de la Loire

Animation, accompagnement et soutien
au service des territoires





Fabrice Rigoulet-Roze
Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique



Urwana Querrec Halléguen
Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales des Pays de la Loire

Le Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR) est une structure territoriale interministérielle. Il met en œuvre et accompagne la mise en place des politiques de l'État à l'échelle régionale. Il assiste le préfet de région dans l'exercice de ses missions, dans ses actions de coordination des politiques publiques régionales, en lien avec les services départementaux et régionaux.

Placé sous l'autorité de la Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales, le SGAR est organisé autour du **pôle Politiques Publiques**, en charge de l'animation régionale des politiques publiques et de la coordination interministérielle :

- Chargés de mission thématiques et délégués ministériels
- Bureau de la coordination
- Mission Territoires et Données (TED)
- Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE)
- Délégation Régionale à l'Accompagnement Territorial des Armées
- Secrétariat Général de la Conférence des Parties relative à la planification écologique

et du **pôle Modernisation et Moyens**, interlocuteur privilégié des administrations territoriales de l'État sur toutes les questions liées à la modernisation de l'action publique :

- Plateforme Régionale Finance Immobilier Modernisation (PRFIM)
- Plateforme Régionale des Ressources Humaines (PFRH)
- Plateforme Régionale des Achats (PFRA)
- Plateforme Transformation Numérique et Innovation Publique (Mission Transformation Numérique; et État'LIN, le laboratoire d'innovation publique de l'État en Pays de la Loire)

Les services proposés par le SGAR Pays de la Loire

Transformation numérique

- **Dématérialiser des procédures** avec Démarches simplifiées.
- **Automatiser** des procédures répétitives.
- **Former à l'utilisation des outils collaboratifs** (Osmose, visioconférence,...).

Contact : nicolas.wending@pays-de-la-loire.gouv.fr
Mission Transformation Numérique

La Mission Transformation Numérique par l'intermédiaire de sa feuille de route a pour objectif de : moderniser le cadre de travail des agents / améliorer la relation des services publics avec les usagers par le numérique / générer des économies par la rationalisation et la convergence des outils numériques.

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

Améliorer le partage d'information au sein d'un service

Mettre en place un espace d'échange Osmose et l'organiser pour permettre aux membres d'un collectif de travail d'échanger des informations et de collaborer efficacement sur des documents partagés.

Transformer une procédure papier en procédure dématérialisée

Aider un service à mettre en place un formulaire numérique de collecte des informations et des pièces justificatives d'une procédure, ainsi que son circuit d'instruction afin de répondre aux demandes des usagers plus rapidement et plus efficacement.

Usages des données

- Accompagner la **collecte**, la **structuration**, l'**analyse** voire la **territorialisation des données** au bénéfice de l'évaluation et du pilotage des politiques publiques.

Contact : mission-territoires-et-donnees@pays-de-la-loire.gouv.fr
Mission Territoires et Données (TED)

La Mission Territoires et Données assure la coordination régionale des politiques publiques dans les domaines de la cohésion des territoires, le pilotage des dotations de soutien aux collectivités (Fonds Verts, DSIL, etc ...) et le suivi des contractualisations (CRTE, CPER), la diffusion d'information et l'animation de réseaux d'experts (sous-préfets, DCPAT, Data). Elle est en soutien et en conseil sur les usages de la donnée.

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

Mise à disposition d'outils :

SMART

Le site smartpaysdelaloire.fr est le portail de consolidation et de data-visualisation des financements de l'État et de ses opérateurs en Pays de la Loire territorialisés jusqu'à l'échelle communale.

Suivi du Fonds Vert

La synthèse régionale « Fonds Vert » est un tableau de bord automatiquement mis à jour. Il s'appuie sur les outils nationaux (démarches simplifiées et Chorus), et permet le pilotage et le suivi de la planification des crédits .

Accompagnement des services à l'usage de la data pour piloter une politique publique :

Data.QPV

Le « projet data.QPV » est une méthode co-construite avec le service politique de la ville de Loire-Atlantique pour valoriser les actions des services de l'État à l'échelle des quartiers prioritaires de la ville.

Transformation managériale

Appui aux Ressources Humaines

- **Accompagner les agents et managers pour acquérir la posture et les compétences transversales indispensables** grâce à la formation, la sensibilisation, l'échange de pratiques (co-développement) ou à de nouvelles méthodes éprouvées.
- **Animer et professionnaliser les réseaux institutionnels et métiers** chargés de la mise en œuvre de la feuille de route régionale RH (comité des DRH de l'État, responsables formation, conseillers mobilités carrière, animateurs codev, coachs).
- **Accompagner et promouvoir la transformation de l'action publique en matière de management et d'organisation du travail (CAP 2030)** : conférences de sensibilisation, accompagnements des services dans l'élaboration de séminaires ou projets de service (travail hybride, nouvelles attentes collaborateurs, accompagnement du changement, réorganisation, évolution du rôle de manager...).
- **Promouvoir l'emploi public** et les actions sur la marque employeur #choisirleservicepublic, et la professionnalisation des recruteurs.
- **Piloter l'action sociale interministérielle** (crèches/logements/RIA).

Contact : plate-forme-rh@pays-de-la-loire.gouv.fr
Plateforme Régionale d'appui interministériel aux Ressources Humaines (PFRH)

Composée d'agents venant d'horizons variés, intervenant dans les domaines des ressources humaines, et plus particulièrement en matière de mobilité, formation, environnement professionnel, action sociale et gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences, la PFRH anime, coordonne et outille sur ces sujets les services de l'État en interministériel, en lien avec les autres versants de la fonction publique.

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

Les rencontres de la mobilité

Dans le cadre du plan national visant à renforcer l'attractivité au sein de la fonction publique, la PFRH organise chaque année en mars les « Rencontres de la mobilité et de l'emploi public ». Cet événement régional réunit les employeurs publics des 3 versants pour promouvoir l'emploi public auprès de tous. Il s'organise en 3 temps : un **programme de web-conférences** proposé aux employeurs publics (acteurs RH et managers) en amont du E-forum ; un E-forum régional pour la mobilité et l'emploi public qui propose des stands et met en relation recruteurs et candidats ; une « **Quinzaine de rencontres locales** », occasion pour les services d'ouvrir leurs portes et accueillir des visiteurs dans leurs locaux.

En mars 2023, le E-forum réunissait les stands de 63 exposants (employeurs publics des 3 versants et partenaires régionaux de l'emploi) et accueillait 11 000 visiteurs, dont 3800 le jour J (10 mars). 19 événements de rencontres locales avaient été organisés dans les services. Cette très forte mobilisation témoigne d'un besoin réel et partagé d'organiser ces rencontres.

Les ateliers collaboratifs de travail de la feuille de route territoriale RH

Le comité des DRH de l'État, installé le 4 mai 2022 sous la présidence du préfet de région a défini une stratégie territoriale et rédigé sa feuille de route pour les années à venir en identifiant différentes actions stratégiques, autour de 4 axes clés :

- le renforcement de l'attractivité de la fonction publique ;
- l'encouragement des mobilités fonctionnelles dans les bassins de vie ;
- le renforcement de la professionnalisation des agents publics par la formation continue ;
- l'accompagnement des transformations et des organisations de travail.

Parmi les actions identifiées, le comité a décidé d'engager des travaux prioritaires pour 5 d'entre elles. Des groupes de travail ont engagé des réflexions afin de :

1. Repenser la lisibilité et visibilité de nos offres d'emplois ;
2. Travailler à la convergence des processus de recrutement des contractuels ;
3. Penser des parcours de professionnalisation des agents ;
4. Écrire une méthodologie simple du recruteur ;
5. Soigner notre processus d'embarquement-intégration des nouveaux arrivants.

Ces groupes travaillent à identifier des solutions concrètes et faciles à mettre en œuvre. Les livrables seront présentés au comité des DRH début 2024 et diffusés dans les services.

Transformation des méthodes

Design de services

Participation Citoyenne

Intraprenariat

- **Accompagner des projets en plaçant les usagers au cœur des démarches**

Conduire des projets par la démarche design (immersion, co-création, prototypage, tests, évaluation participative) pour trouver des solutions innovantes et adaptées, favoriser la collaboration et créer un espace pour le partage productif des idées.

- **Le Centre à l'Appui de la Participation Citoyenne : Un dispositif pour développer la culture de la participation citoyenne dans les projets portés par les services de l'État**

Faire participer les publics les plus éloignés des institutions et services publics à la conception et à la mise en œuvre de l'action publique.

- **L'incubateur de projets : Un accompagnement pour développer la culture de l'intraprenariat, de l'expérimentation et du droit à l'erreur**

Valoriser la capacité d'initiatives des agents publics, leur donner des marges de manœuvre pour agir, passer de l'idée à la concrétisation, et valoriser l'expérimentation et le droit à l'erreur.

- **Les Innov'Acteurs : Animation d'un réseau pour acculturer les agents des services de l'État aux méthodes de l'innovation publique**

Sensibiliser, former, susciter la curiosité des agents sur des approches innovantes, le design, la facilitation et l'intelligence collective.

- **Ancrer la recherche, la veille et la prospective**

Assurer une veille thématique, aller sur le terrain à la rencontre des citoyens et des territoires pour identifier les sujets de demain et initier des projets en phase avec les grands enjeux sociaux et environnementaux à venir.

Contact : etatlin@pays-de-la-loire.gouv.fr

État'LIN, le laboratoire d'innovation publique de l'État en Pays de la Loire

Le lab' État'LIN a vocation à accompagner les services en matière de transformation publique : appui dans le cadre des réformes prioritaires et des feuilles de route des préfets, meilleure association des usagers et des citoyens à l'action publique, amélioration de la qualité de service et des conditions de travail des agents.

Le lab' offre un cadre propice pour mettre en œuvre de nouvelles méthodes, expérimenter et permettre aux agents publics de faire un pas de côté.

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

Enquête participative dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Ville de Saint-Nazaire

L'objectif de cette démarche participative, menée auprès des 3 quartiers prioritaires (QPV), a été de collecter les attentes des habitants concernant leur cadre de vie. L'ambition a été d'intégrer les besoins des habitants lors de l'écriture du Contrat de Ville.

De mai à juillet 2023, nous avons proposé et mis en œuvre une méthodologie pour aller récolter la parole des habitants, en mobilisant des outils de récolte de la parole habitante et en organisant des situations d'interpellation et de rencontre.

Repenser les accueils (Préfectures et Sous-Préfectures)

Lorsque l'on est mobilisé sur la refonte d'accueils, nous adaptons nos approches en allant à la rencontre et en se mettant à la place des parties prenantes (usagers, agents, autres acteurs...) pour déceler les problèmes liés à l'accueil des usagers, la spatialisation des espaces et l'organisation interne (la confidentialité, le non-recours, la simplification des informations, la sécurité, le fonctionnement des services...) En fonction des besoins nous créons des outils sur-mesure afin de visualiser, d'analyser, de projeter les usages, de faciliter la création collaborative de solutions adaptées.

Finances Immobilier Modernisation

- Piloter les budgets sur le **BOP 354** «administration territoriale de l'État», le **BOP 723** «opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État» et **BOP 349** «fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP)».
- **Animer le comité de soutien des SGCD** avec notamment le club financier réunissant tous les acteurs de la chaîne de la dépense en Pays de la Loire.
- **Animer et relayer la politique immobilière de l'État** en lien avec le Responsable Régional de la Politique Immobilière de l'État (RRPIE) avec notamment le partage des informations évoquées dans le cadre de la Conférence Régionale de l'Immobilier Public (CRIP) : les appels à projets, les évolutions de réglementation, les documents structurants ...
- Accompagner les directions dans **l'élaboration d'un plan de mobilité ou dans la gestion de leur flotte automobile**.
- Accompagner les administrations dans le cadre du dispositif **services publics écoresponsables**, du plan de transformation écologique de l'État, et pour toute initiative en lien avec la transition écologique (sensibilisation des agents ou de l'encadrement, intégration de ce volet dans un nouveau projet, sobriété énergétique, stratégie de décarbonation de l'État, etc.).

Contact : sgar-prfim@pays-de-la-loire.gouv.fr
Plateforme Régionale Finance Immobilier Modernisation (PRFIM)

La PRFIM est un interlocuteur privilégié des Préfectures et SGCD au travers le pilotage budgétaire et la mise en œuvre de la politique immobilière de l'État. Elle assure par ailleurs un accompagnement sur les plans de mobilité et les services publics écoresponsables.

Achats Marchés Publics

- Conduire des **projets d'achats interministériels**, notamment dans le domaine de la politique immobilière de l'État : **26 marchés régionaux mutualisés** sont à disposition et recensés au sein du catalogue des marchés PFRA.
- **Animer un réseau d'acheteurs** de l'État en région :
 - Rassemblement du réseau en séminaires, rencontres bilatérales, publication d'une newsletter;
 - Mise en place d'actions de formation;
 - Accompagnement des services dans la réalisation de leurs achats : conseils juridiques en passation et en exécution, relecture de marchés, assistance dans l'analyse des offres;
 - Mise à disposition d'un espace numérique collaboratif rassemblant divers outils, guides et modèles.
- **Soutenir les politiques publiques par les achats** à travers 5 axes prioritaires :
 - Performance économique;
 - Facilitation de l'accès des PME à la commande publique;
 - Promotion de l'innovation en assurant, notamment, le pilotage du Forum des Achats Innovants et Responsables (FAIR);
 - Intégration de dispositions environnementales dans les marchés;
 - Insertion sociale.
- Accompagner aux transformations de l'État en région par la **mise en place d'actions de professionnalisation des acteurs de la chaîne achats** et l'accompagnement des actions de mutualisation des fonctions support.

Contact : achats@pays-de-la-loire.gouv.fr
Plateforme Régionale des Achats (PFRA)

La PFRA est chargée du pilotage régional des achats et de la mise en œuvre de la politique en matière de commande publique, décidée au niveau national, par la Direction des Achats de l'État (DAE).

Marchés sur la rénovation des bâtiments

La PFRA met à votre disposition une gamme complète d'outils contractuels:

Un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA), un marché de prestations intellectuelles travaux (MOE, OPC, SPS, CT et exploitation/maintenance) et des marchés de second œuvre (électricité, plâtrerie, peinture, plomberie...).

Professionalisation des acteurs de la chaîne achats

La PFRA a conçu un parcours achat regroupant plus de 70 ressources disponibles (guides, fiches, tutos, ...) pour vous accompagner sur la montée en compétence des agents ou pour répondre ponctuellement à vos besoins en matière d'achat.

Déploiement du Numérique et de la téléphonie mobile

- Le déploiement de la fibre et de la 4G fixe sur tout le territoire nécessite des investissements importants portés selon les territoires par les opérateurs privés ou par des structures publiques départementales. **Le SGAR assure avec les Préfectures de département le suivi de réalisation de l'objectif fixé par le Gouvernement de généraliser la fibre optique sur l'ensemble du territoire d'ici 2025.** La région Pays de la Loire est d'ores et déjà couverte à 86 % à fin 2023, et dispose de 164 pylônes 4G du New Deal en service.
- En parallèle du développement des infrastructures, **le SGAR appuie le déploiement de conseillers numériques afin d'accompagner les personnes qui ont besoin d'un appui pour réaliser leurs démarches.** Les 153 conseillers numériques déployés sur tout le territoire ligérien ont accompagné 98 800 personnes vers l'autonomie dans l'usage du numérique.

Contact : mission-territoires-et-donnees@pays-de-la-loire.gouv.fr
Mission Territoires et Données (TED)

Appuyer le Préfet de région dans le suivi des dossiers sensibles et interministériels

Le Préfet de région et la SGAR sont entourés d'une équipe de chargés de mission, animés par les SGAR adjoints. Leur rôle est de **décliner les orientations fixées par le Préfet en lien avec les directions régionales et les Préfectures de département, de préparer les échéances et interventions du Préfet**, de suivre les suites données aux sollicitations entrant dans leur champ de compétence, et de **conseiller le Préfet sur les grands enjeux et projets de la région.**

L'équipe des chargés de mission du SGAR Pays de la Loire est composée de :

- Stéphanie BAFFOU : aménagement du territoire, responsable de la mission Territoires et Données (TED)
- Nolwenn BRIAND : transition écologique et agriculture
- Laetitia DALLON : asile, intégration, hébergement, logement
- Julie GARDE : innovation publique, responsable du lab État'LIN
- Pierre-Yves MANACH : enseignement supérieur et innovation, Délégué Régional Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI)
- Matthieu REUNAVOT : mobilités, mer et littoral, énergies marines renouvelables
- Jean REROLLE : économie, référent régional France 2030 et chef du Service Économique de l'État en région
- David ROUSSEAU : fonds européen, correspondant du programme européen Interreg espace Atlantique
- Véronique TOMAS : emploi, cohésion sociale, jeunesse, sport, culture, santé
- Nicolas WENDLING : transformation numérique

Les chargés de mission sont appuyés par des assistants placés au sein du **bureau de la coordination**, structure qui assure également l'organisation des CAR, pré-CAR et visio des Préfets.

Contacts : prenom.nom@pays-de-la-loire.gouv.fr

Faciliter l'accès aux services publics et soutenir l'innovation territoriale

- La région Pays de la Loire comptabilise 123 France Services, offrant l'accès à un bouquet de services nécessaires au quotidien. Le développement des France Services a permis de réduire drastiquement l'éloignement des ligériens des services publics, en réinvestissant des territoires moins bien desservis. En moyenne, un habitant des Pays de la Loire peut trouver un panier de services publics à moins de 7 minutes de son domicile, contre plus de 11 minutes en 2020.
- Le développement des tiers-lieux, des manufactures de proximité et des fabriques de territoire permet de développer des lieux ressource pour les habitants, les associations et les entreprises. **La région Pays de la Loire compte aujourd'hui 28 tiers lieux labellisés dont 21 Fabriques de territoire et 7 manufactures de proximité.**
- Le SGAR a également soutenu en lien avec la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) l'émergence de Micro-Folies sur tout le territoire, afin de **favoriser l'accès à la culture en utilisant les potentialités du numérique**. Ces dispositifs d'accueil et de médiation permettent de découvrir des œuvres de grands musées nationaux mais aussi des collections locales, avec l'aide d'un médiateur. 6 micro-folies ont été ouvertes dans la région suite aux deux appels à projet lancés par le SGAR.

Contact : mission-territoires-et-donnees@pays-de-la-loire.gouv.fr
Mission Territoires et Données (TED)

Étude sur l'accès aux services publics

Réalisation d'une étude sur l'impact des France Services sur l'amélioration du temps d'accès des ligériens aux services publics.

Soutenir la recherche, l'innovation et la réindustrialisation

- Le SGAR assure la **coordination du déploiement du plan France 2030 auprès des entreprises, des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle**. En Pays de la Loire, ce sont, à fin 2023, 230 M€ qui ont été investis sur le territoire afin de soutenir l'innovation et l'implantation d'activités économiques porteuses pour le territoire et en capacité de contribuer à répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle.
- Le soutien à la réindustrialisation démontre un réel succès en Pays de la Loire avec 32 ouvertures et extensions de sites industriels en 2022 et sur le premier semestre 2023.
- Soutien à la recherche : Le **SGAR assure le suivi annuel pour le préfet du Contrat de Plan État-Région (CPER 2021-2027)**, signé en février 2022, dont le montant total de l'enveloppe dédiée à l'enseignement supérieur et à la recherche s'élève à 301 M€ (72 M€ de l'État), dont 224 M€ destinés au volet immobilier et numérique et 77 M€ dédiés aux équipements de recherche et à l'innovation.
- La DRARI (Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation) **réalise en région l'expertise des aides indirectes (dispositifs fiscaux) tels que le crédit d'impôt recherche (CIR), les rescrits de Jeune Entreprise Innovante (JEI) et l'expertise socio-économique des demandes de thèse CIFRE**. En région Pays de la Loire, les dépenses totales au CIR sont de l'ordre de 648 M€, pour une créance régionale de 148 M€ (données 2019). Le nombre de JEI est croissant et s'élève actuellement à 143 entreprises. Enfin, la DRARI des Pays de la Loire expertise annuellement environ 100 demandes de thèse CIFRE, associant une entreprise ou un laboratoire, soit environ 6 % du volume national.

Contacts : jean.rerolle@dreets.gouv.fr
pierre-yves.manach@ac-nantes.fr

Animer la territorialisation de la planification écologique

L'exercice de planification écologique lancé par le Gouvernement nécessite de **mobiliser l'ensemble des leviers publics et privés pour réduire les gaz à effet de serre, protéger la biodiversité et utiliser durablement les ressources naturelles, en construisant collectivement dans le cadre d'une Conférence des Parties (COP) une stratégie partagée** pour atteindre les objectifs internationaux que la France s'est fixés.

Les SGAR ont été désignés pour **piloter la déclinaison territoriale de ces ambitions, avec l'appui d'un Secrétaire Général de la COP territoriale** et sous l'égide d'un Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE).

La déclinaison de la planification écologique s'appuie sur l'ensemble des dispositifs dont dispose l'État, en particulier le Fonds vert doté de 120 M€ en 2024, les fonds gérés par les agences et opérateurs de l'État, ou encore le volet « transition écologique » du Contrat de Plan État-Région.

Contact : poste en cours de nomination

Soutien aux projets des collectivités territoriales

- Le pôle TED assure la **coordination régionale des programmes de revitalisation de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires** : Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain (PVD), Villages d'Avenir, fonds commerce rural et assure la gestion des crédits mobilisés pour le recrutement des chefs de projets PVD.
- Le **pilotage des crédits d'aménagement du territoire et d'accélération de la transition écologique (Fonds Vert)** contribue à soutenir l'investissement public dans les priorités fixées annuellement par le Gouvernement. En 2023, 133M€ de soutiens ont été alloués à 850 projets sur le territoire régional.
- La **contractualisation avec les collectivités territoriales constitue l'un des axes majeurs d'intervention de l'État**, afin de définir un cadre et une stratégie collective. Elle implique pour l'État de mettre en cohérence l'ensemble des outils mobilisables pour répondre aux besoins des territoires, sous la coordination du SGAR. Outre le suivi du contrat d'avenir pour les Pays de la Loire signé en 2019, le SGAR assure le pilotage du Contrat de Plan État-Région (CPER), et coordonne l'ensemble des services pour la mise en œuvre des Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE). A titre d'exemple pour la période 2021-2027, le CPER représente un montant d'investissement de l'État de 1,26 milliard d'euros.

Contact : mission-territoires-et-donnees@pays-de-la-loire.gouv.fr
Mission Territoires et Données (TED)

EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT

Coordination des financeurs

Coordination des financeurs pour articuler les différentes sources de crédits mobilisables pour les financements des projets inscrits dans les CRTE et optimiser les soutiens de l'État .

Droits des femmes et égalité entre les femmes et les hommes

La Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) met en œuvre au niveau régional la politique d'égalité entre les femmes et les hommes pour un impact au plus près des territoires. Les actions de la DRDFE, en lien avec les partenaires institutionnels et l'écosystème associatif de terrain, s'organisent autour de la déclinaison et de la mise en œuvre sur le territoire ligérien des quatre grands axes du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027) :

- **la lutte contre les violences faites aux femmes** : assurer une protection intégrale et immédiate des femmes sur l'ensemble du territoire; mieux traiter les violences conjugales et leurs spécificités; sanctionner les auteurs de violences sexuelles de manière plus effective ;
- **la santé des femmes** : améliorer la santé sexuelle et reproductive, mieux prendre en compte les spécificités de la santé des femmes, renforcer l'accès des femmes à la santé ;
- **l'égalité professionnelle et économique** : garantir l'accès des femmes aux mêmes opportunités professionnelles et aux mêmes niveaux de rémunération que les hommes pour atteindre l'égalité réelle ;
- **la culture de l'égalité** : se débarrasser des préjugés et des stéréotypes sur les filles et les garçons, diffuser et transmettre une culture de l'égalité dès le plus jeune âge.

Contact : drdfe@pays-de-la-loire.gouv.fr

EXEMPLES
D'ACCOMPAGNEMENT

Agir en faveur de entrepreneuriat des femmes en Pays de la Loire

Engagement de l'État en faveur de l'entrepreneuriat des femmes avec la signature du plan d'action régional en faveur de l'entrepreneuriat des femmes dans les Pays de la Loire.

En Pays de la Loire trois entreprises classiques sur dix sont créées par des femmes alors qu'elles représentent la moitié des actifs occupés dans les Pays de la Loire. Les femmes créent leur entreprise pour assurer leur emploi plus souvent que les hommes, elles disposent d'un budget plus faible et rencontrent plus de difficultés au démarrage.

Avec la signature de ce plan d'action, l'État, la Région et BPI France ainsi que tous les partenaires signataires de la charte se donnent pour ambitions de mettre en œuvre des actions qui contribuent :

- à accroître significativement la part des femmes créatrices d'entreprise ;
- à identifier et augmenter la proportion de femmes créatrices d'entreprise innovante ou porteuses de projets d'innovation ;
- à promouvoir la création et/ou la reprise d'entreprises par les femmes dans tous les secteurs porteurs, notamment l'industrie, le bâtiment, le numérique et l'innovation.

Pour répondre à ces ambitions, les actions seront articulées autour de 7 axes :

- Développer une offre d'accompagnement à la création, la reprise et au développement d'entreprises dirigées par des femmes ;
- Développer le mentorat, l'accompagnement et les réseaux de femmes entrepreneures ;
- Sensibiliser les jeunes femmes et les demandeuses d'emploi à la création et à la reprise d'entreprise ;
- Promouvoir les outils de financement et d'expertise à la disposition des créatrices ;
- Développer des actions dans les territoires fragiles (quartiers prioritaires, zones de revitalisation rurale) et auprès des jeunes ;
- Valoriser l'entrepreneuriat des femmes par la sensibilisation et la communication et le soutien aux réseaux des femmes entrepreneures ;
- Améliorer la connaissance statistique des femmes créatrices et repreneuses d'entreprises.

Agir en faveur de la protection des femmes victimes de violence conjugale

Déploiement du Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA)

La protection des victimes passe aussi par la prévention du passage à l'acte et de la récidive via un traitement individualisé et adapté aux situations rencontrées. Au-delà des peines encourues/prononcées, il s'agit aussi de prendre en charge les auteurs de violences sur le plan psychologique, sanitaire et/ou social. C'est dans ce cadre que l'État en Pays de la Loire s'est doté d'un CPCA depuis juin 2021 qui se décline en antennes départementales piloté par la DRDFE.

En Pays de la Loire, l'accompagnement des auteurs de violences s'effectue en concertation et dans une logique interinstitutionnelle et pluridisciplinaire. Les actions portent sur une approche territoriale partenariale afin de favoriser et de répondre aux objectifs suivants :

- une prise en charge globale articulée autour de modules d'actions en fonction de la situation des auteurs, au plus près de leur lieu de vie habituel (réponses de proximité) ;
- une dynamique régionale d'animation de réseau afin de centraliser et remonter les données régionales, coordonner les actions, favoriser les bonnes pratiques, mutualiser des moyens.

Accompagnement territorial des Armées

Le délégué régional du ministère des armées (MINARM) représente son ministère, hors emploi opérationnel des forces et armement, auprès de l'État en région (autorités et services de l'État), les collectivités territoriales, les acteurs économiques locaux.

Il est placé pour emploi auprès du préfet de région, en mesure d'**assurer des missions d'expertise au profit de celui-ci et des préfets de département pour les sujets concernant les armées.**

Fonctionnant dans une logique de réseau sur son ressort géographique, il est chargé de faciliter les interactions entre les organismes et formations du MINARM et l'ensemble des acteurs publics et privés en région (services de l'État, collectivités territoriales, entreprises, chambres consulaires et autres acteurs socio-économiques). Son action s'inscrit dans une dimension interministérielle : contribution du MINARM aux politiques publiques, réflexions et travaux interministériels, accès des entreprises aux marchés de défense, valorisation de l'innovation privée, esprit de défense et cohésion nationale autour des forces armées, contribution à la politique de recrutement du MINARM et insertion dans le monde civil des anciens militaires ...

Sa démarche s'inscrit dans une dynamique d'anticipation et de propositions adaptées à l'environnement local.

Contact : bertrand.droguet@intradef.gouv.fr





Février 2024